

pent d'instruire la population, procèdent à l'inspection médicale scolaire, veillent au bien-être de l'enfance et font de la propagande. D'autres services connexes sont chargés de l'administration. On ne possède que des informations très incomplètes au sujet des hôpitaux et institutions de bienfaisance de la province. Il existe 3 asiles d'aliénés ayant accueilli 211 personnes durant les dix mois terminés le 31 août 1922; dans la même période les sorties et les décès furent au nombre de 159. Au 31 août 1922, le nombre des internés dans ces trois institutions était de 1,343, soit 0.22 pour cent de la population de la province. Pendant ces dix mois, les dépenses se sont élevées à \$274,804, soit \$1.43 par tête et les revenus de toutes sources à \$90,322. A l'asile des incurables, il y avait 368 malades au 31 août 1922, au lieu de 339 au premier décembre 1921; les dépenses de cet asile ont atteint \$58,899 ou \$1.02 par tête et par jour, tandis que les revenus de toutes sources se sont élevés à \$31,553.

#### 7.—Saskatchewan.

Il existe dans cette province un ministère de l'hygiène; ses attributions sont exercées par le Bureau d'hygiène publique, qui est son émanation. Il s'occupe des précautions à prendre contre les épidémies, de l'inspection médicale scolaire, de la prévention des maladies vénériennes, du bien-être de l'enfance et des soins à domicile; enfin, il est chargé de faire subir les examens imposés aux embaumeurs et leur délivre des certificats. Ce Bureau requiert les services d'un analyste et pathologiste et d'un bactériologiste; sa division de la salubrité surveille la pureté de l'eau et des aliments dans toute la province et prescrit les mesures hygiéniques nécessaires; une autre division est chargée de la compilation des statistiques vitales de la province.

Outre ses hôpitaux ordinaires, la province de la Saskatchewan possède une organisation connue sous le nom d'Union Hospitalière et destinée à hospitaliser les malades des campagnes. Sous ce système deux municipalités ou un plus grand nombre peuvent s'entendre pour bâtir, meubler et équiper un hôpital dans leur district et pour l'usage de leurs habitants. Ces petits hôpitaux ne peuvent recevoir qu'un nombre limité de malades, mais ils rendent de très grands services dans les cas d'accidents ou d'accouchements. A la fin de l'année 1922 il existait dans la Saskatchewan 39 hôpitaux publics ordinaires, 37 maternités, 27 hôpitaux d'isolement, 1 sanatorium pour tuberculeux, 2 asiles d'aliénés et 1 refuge pour infirmes et incurables. Il est entré pendant l'année 30,702 malades dans les hôpitaux, dont les dépenses se sont totalisées par \$1,445,433. Les tuberculeux, au nombre de 249 au commencement de l'année, n'étaient plus que de 241 à la fin; les dépenses par eux occasionnées furent de \$276,517, soit une moyenne de \$684.45. Les asiles d'aliénés de la province avaient 1,294 internés le 31 décembre, soit 124 de plus que l'année précédente; chacun d'eux a coûté en moyenne \$560, et tous ensemble \$699,757. Le refuge pour les infirmes accueillit 48 personnes, en renvoya 26, conservant 85 pensionnaires. Ses dépenses se sont élevées à \$35,987, soit \$486.31 par tête.

#### 8.—Alberta.

Le ministère de l'hygiène, ayant à sa tête l'un des membres du Cabinet, est l'un des départements administratifs de la province; autant qu'on le sache, il ne publie d'autre rapport que celui traitant des statistiques vitales. On ne possède donc aucune donnée sur ses activités au cours de l'année, si ce n'est les dépenses de ce service, que l'on trouve dans son budget. Au cours de l'exercice 1921, les